

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 279-291

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DES ANCIENS

DANS LE CLERGE

CLERGE DIOCESAIN

A sa demande, M. l'abbé **Pierre Jean**, curé de Savièse depuis 1928 et doyen du décanat de Sion, a été déchargé de ce ministère. Son évêque, S. E. Mgr Adam, lui a confié le rectorat de Noës près de Sierre.

La population de Savièse a fait à son vénéré pasteur des adieux émouvants et par la voix de son Président lui a exprimé sa grande reconnaissance, ses regrets, ses vœux.

Dans son nouveau poste, M. l'abbé Jean n'en continuera pas moins à s'occuper, en plus de ses besognes pastorales, de l'organisation des pèlerinages diocésains, activité où M. l'abbé Jean s'est montré un administrateur parfait et apostolique. L'Ordo du diocèse mentionne en outre que M. l'abbé Jean est chanoine honoraire de Basse-Terre et Pointre-à-Pitre dans la Guadeloupe.

M. l'abbé **Marius Cochard**, curé de Lentigny depuis fort longtemps, doyen du décanat de Saint-Uldaric dans le canton de Fribourg, a présenté sa démission de curé et de doyen pour raisons de santé. S. E. Mgr Charrière l'a acceptée, non sans regret, et a exprimé à M. l'abbé Cochard ses remerciements « pour les longs et excellents services rendus ». En outre, Monseigneur l'a nommé doyen honoraire.

Nous savions M. l'abbé Cochard souffrant, sa santé ne lui ayant pas permis de prendre part aux fêtes qui ont marqué, le 21 juin 1957, le 150^e anniversaire de notre Collège. Les *Echos* ont d'ailleurs publié dans leur numéro de juillet 1957 l'aimable message que le vénéré curé-doyen de Lentigny nous avait adressé à cette occasion.

Nous nous associons à l'hommage que Mgr Charrière a rendu à cet excellent prêtre et nous espérons que la Maison de retraite du clergé, à Vuisternens-devant-Romont, où M. le doyen Cochard se retire, contribuera à améliorer ses forces et à lui offrir un repos aussi heureux que mérité.

M. le chanoine **Edmond Barbey** a célébré son vingt-cinquième anniversaire de Supérieurat du Petit Séminaire Saint-Louis, à Genève. Ce jubilé a été marqué par une messe solennelle avec sermon de Mgr Charrière.

Nous savons avec quelle intelligente sollicitude ce distingué prêtre du clergé genevois s'occupe de préparer les jeunes aspirants au sacerdoce : combien de vocations ont été protégées et sagement cultivées par M. Barbey !

Nous ne doutons pas que l'heureux jubilaire ait trouvé, au jour de cette commémoration, la plus appréciée des récompenses à voir tant de jeunes qui furent fidèles à suivre l'appel du Seigneur et qui, maintenant, mettent tout leur zèle à étendre son règne.

M. l'abbé **Antoine Cadoux**, curé de Sainte-Marie du Peuple à Châtelaine (Genève), a été nommé par S. E. Mgr Charrière curé de Satigny. Notre Ancien fut installé en sa nouvelle paroisse le dimanche 28 septembre.

M. l'abbé **Albert Fleury**, curé de Corban (Jura), dont la santé exige de sérieux ménagements, a dû se démettre de ses fonctions et demander sa retraite. Il s'est retiré à Berlincourt (paroisse de Bassecourt) qui possède depuis peu de temps une chapelle et où M. l'Abbé pourra célébrer la messe. On fait remarquer à cette occasion que c'est la première fois qu'un prêtre s'établit à demeure dans ce coquet village, ce qui fut une joie pour tous les habitants.

Un autre valétudinaire est M. l'abbé **François Froidevaux**, curé de Rocourt, et qui doit, sur conseil de la Faculté, abandonner son ministère pastoral et se retirer en la Maison de repos de son village natal, Saignelégier. Cette nouvelle nous afflige et nous surprend, car nous n'avions pas appris que notre Ancien et ami était à ce point souffrant. Heureusement, pareille épreuve est réservée à un cœur généreux qui saura l'accepter et en offrir le mérite comme celui d'un dur ministère !

A Corban, M. l'abbé Froidevaux sera remplacé par l'un de ses compatriotes et compagnons d'ordination, M. l'abbé **Alphonse Juillard**. Ce dernier était curé de la nouvelle paroisse de Malleray, après avoir été tour à tour vicaire de Saint-Imier et curé de Tramelan. Arrivé à Corban, a-t-on fait remarquer, un prêtre qui « par son entregent, sa bonté de cœur, sa courtoisie, s'est fait tant d'amis en pays mixte ». A qui connaît l'excellent M. Juillard, cet éloge n'est point surprenant !

M. l'abbé **Albert Marer**, curé d'Asuel, vient d'être nommé curé de Grandfontaine.

Le dimanche 13 juillet a été installé comme curé de Damvant M. l'abbé **Joseph Maillard**, docteur ès sciences et professeur au Collège Saint-Charles de Porrentruy.

Le nouveau curé mènera de front cette double activité, les exigences de l'une pouvant se concilier avec celles de l'autre.

M. l'abbé **Gustave Gigon**, curé de Courtedoux, assurera, en plus de son ministère pastoral, les cours de religion à l'Ecole secondaire de Porrentruy au titre de professeur.

CHEZ LES CHANOINES DU GRAND-SAINT-BERNARD

Lors d'une journée qui coïncidait avec la fête patronale et qui fut rehaussée par la présence de S. E. Mgr Adam, évêque du diocèse, de S. R. Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, de M. le chanoine Lucien Quaglia, prieur de l'Hospice, la paroisse de Vouvry célébra avec une unanime ferveur les quarante ans de prêtrise de son curé, M. le chanoine **Daniel Daven**, qui consacra presque tout son ministère à Vouvry, d'abord comme vicaire, puis comme curé. En termes chaleureux, Mgr Adam adressa ses compliments au cher jubilaire et invita les fidèles de cette belle paroisse à suivre d'un cœur plus généreux encore que par le passé les consignes de leur pasteur et à se grouper dans une charité renouvelée sous la houlette d'un chef vénéré et particulièrement aimé. Ce dernier sentiment, Autorités civiles, sociétés locales, personnes invitées et amies, tous l'exprimèrent à l'envi et chacun à sa manière aux diverses réunions qui marquèrent ce bel anniversaire. *Ad multos annos !*

Deux autres chanoines de cette Congrégation ont célébré cette année un jubilé : ce sont MM. les chanoines **Paul Hubert** et **Jules Jacquier**, qui ont fêté leurs vingt-cinq ans de sacerdoce. Le premier a dit sa grand-messe d'anniversaire en la chapelle de l'Hospice du Simplon dans le courant de juillet ; le second, après avoir commémoré cet anniversaire au milieu de ses confrères de l'Ecole Mont-Fleury à Aoste, célébra un office solennel à Salvan, sa paroisse d'origine. Il reçut les compliments de son Supérieur, Mgr Lovey, prédicateur de cette circonstance, ainsi que ceux de ses compatriotes et amis qui eurent plaisir à l'entourer ce jour-là. Cette messe d'argent eut lieu le 5 octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire.

M. le chanoine **Jean-Louis Formaz** a réussi brillamment sa licence en théologie à l'Athénée pontifical « Angelicum » de Rome.

Le 18 septembre, MM. les chanoines **Michel Jard**, **Bernard Cretton** et **Charles Reichenbach** ont émis leurs vœux solennels en l'église abbatiale de l'Hospice ; le 21 septembre, ils recevaient l'ordre du sous-diaconat en la chapelle de l'Evêché de Sion.

Nos lecteurs savent que la Congrégation du Grand-Saint-Bernard continue son œuvre missionnaire dans l'île de Formose où lui est confiée un vaste territoire. Les chanoines eurent, ce printemps, la très agréable visite de leur Supérieur général, Mgr Lovey, venu leur témoigner, outre sa sympathie d'ancien pionnier des Missions du Saint-Bernard, tout l'intérêt que lui-même et sa Communauté portent aux labeurs apostoliques de leurs confrères. C'est au cours de cette visite officielle que S. E. Mgr Véreux, Administrateur apostolique de Hwalien, a nommé, sur la présentation que lui en a faite le Révérendissime Prévôt, M. le chanoine **Cyrille Lathion** Vicaire forain (doyen) de tout le territoire confié aux chanoines.

Par décision de S. R. Mgr Lovey, ont été nommés :
aumônier de l'Hôpital de Martigny : M. le chanoine **Joseph Dubosson**, recteur de Ravoire ;
recteur de Ravoire : M. le chanoine **René Giroud**, vicaire de Lens.

D'autre part, le territoire sis à la périphérie de la ville d'Aoste et dans lequel se trouve la belle Ecole d'Agriculture de Mont-Fleury que dirigent les chanoines du Saint-Bernard a été érigé en paroisse autonome par S. E. Mgr Blanchet, évêque d'Aoste. Celle-ci, qui comprend quelque quatre mille habitants, a été unie *ad nutum Sanctæ Sedis* à la Congrégation du Grand-Saint-Bernard. Mgr Lovey en a nommé le premier curé en la personne de M. le chanoine **Antoine Mana**, auquel Mgr l'Evêque a donné l'institution canonique. Ce nouveau curé demeure en outre Supérieur de l'Ecole de Mont-Fleury et Prieur de la Communauté qui s'y trouve.

Enfin, M. le chanoine **Paul Hubert** a été désigné comme Econome d'Ecône où il succède au chanoine Duay transféré au vicariat de Lens.

CHEZ LES PERES BLANCS

La venue à Rome pour sa visite *ad limina* de Mgr **Eugène Maillat**, Préfet apostolique de N'Zérékoré (Guinée), a engagé ce prélat à se rendre en Suisse pour y rencontrer des parents et des amis très chers. Plusieurs paroisses du Jura ont eu l'honneur de l'accueillir, notamment celle de Courtedoux, son village d'origine, où il reçut de la part de M. le curé Gustave Gigon une vibrante adresse de bienvenue, et celle de Chevenez, dont le curé est le propre frère du Prélat. Le clergé d'Ajoie eut aussi le plaisir de recevoir Mgr Maillat, que salua M. le doyen Mathez, de Porrentruy, et qu'entouraient plusieurs missionnaires, parmi lesquels le R. P. Cattin et, notre confrère, M. le chanoine Gressot. Saint-Ursanne, Bienne et Delémont se firent aussi une joie de fêter le sympathique Préfet de N'Zérékoré.

Mgr Maillat, de retour en sa préfecture, rentre dans un pays qui se trouve à un important carrefour de son histoire, puisque le récent référendum français a vu la Guinée réclamer son indépendance et se proclamer République indépendante, ce qui ne laissera pas de poser de graves et importants problèmes à l'Eglise de ce territoire.

Veuille Mgr Maillat compter sur nos meilleures pensées et prières !

Le R. P. **Bernard Jobin**, de l'Institut Lavigerie à Saint Maurice, est parti pour l'Afrique comme missionnaire dans l'Urundi.

Le R. P. **René Brossard** a été ordonné prêtre au début de l'été et il a célébré sa Première Messe en l'église Notre-Dame de la Paix à La Chaux-de-Fonds, paroisse où sa famille s'est établie après avoir quitté Le Noirmont.

DES DEPARTS REGRETTES

De fort aimables articles ont été publiés par les journaux à l'occasion du déplacement des RR. PP. **Paul Girard** et **Jean Ayer**, Anciens de notre Collège. Le premier, Salésien, était professeur à l'Institut Saint-Joseph à Sion et exercera dorénavant son ministère à Montet dans la Broye.

Le second, de l'Ordre des Bénédictins, assurait l'aumônerie de l'Institut du Bouveret depuis 1954. Ses Supérieurs l'ont appelé au monastère des Crêtes, où l'attendent de multiples et importantes fonctions.

RELIGIEUX A L'ETRANGER

M. **Georges Galletti**, de Saint-Maurice, en une aimable lettre qu'il a fait parvenir à S. E. Mgr Haller, nous a fait savoir

que le 7 octobre il a prononcé ses vœux simples triennaux dans la Congrégation des Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi, au Noviciat de Pozuelo de Alarcon près de Madrid. Notre Ancien se trouve maintenant aux Mées (Basses-Alpes) pour ses études.

Un autre Ancien des classes de commerce de notre Collège, **M. Jean-Pierre Gay**, des Evouettes, est actuellement dans un noviciat français de l'Ordre des Carmes et il y a fait sa profession simple il y a quelque temps.

UN BEL ANNIVERSAIRE

Le 21 juillet dernier, **M. Marc Morand**, président de Martigny-Ville, achevait ses soixante-dix ans. Cet anniversaire, fêté d'abord en famille, donna lieu à une délicate manifestation publique au cours de laquelle M. Morand reçut les compliments de ses collègues de la Municipalité, cependant que l'excellente Harmonie de Martigny offrait au Président de la cité une aubade des plus soignées et que la population martigneraise, accourue sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, acclamait celui qu'elle sait être un chef actif, clairvoyant, généreux et particulièrement aimé.

Il n'appartient pas au cadre de cette chronique de retracer les diverses étapes de la carrière de M. Morand. On sait d'ailleurs que celle-ci, outre le domaine privé de son étude d'avocat, s'étend sur maints secteurs de la vie sociale, le sympathique jubilaire ayant joué ou jouant encore un rôle important non seulement sur le plan communal mais sur les plans cantonal et militaire.

M. Morand avait fait une partie de ses études secondaires en notre Collège. Parmi ses condisciples, qu'on nous permette de signaler les noms des regrettés Joseph Escher, conseiller fédéral, et Louis Broquet, chanoine de l'Abbaye. Demeuré attaché à notre Maison, le distingué président de Martigny a voulu que ses deux fils y fassent leurs études, et nous savons bien des circonstances où son amitié a su trouver de très agréables et précieuses concrétisations.

Les *Echos* saluent respectueusement le vaillant septuagénaire de ce jour et s'associent à l'unanime hommage que cet anniversaire lui a valu.

NOMINATIONS

M. le **D^f André Repond**, directeur de l'Etablissement psychiatrique cantonal de Malévoz, a été nommé membre d'honneur de la société suisse de pédopsychiatrie. Cette délicate distinction a été offerte au célèbre médecin de Monthey lors de la séance scientifique de printemps de cette importante association.

L'Association des médecins-assistants des cliniques universitaires de Lausanne et la section vaudoise des médecins-assistants ont renouvelé leur comité pour le semestre d'hiver. Le président qu'ils viennent de désigner est l'un de nos Anciens : M. le D^r **Franco Michetti**, de Leysin.

M. **René Cappi**, médecin vétérinaire cantonal à Sion, a été nommé il y a quelque temps président de la Société suisse des médecins vétérinaires.

L'Association de la Presse jurassienne réunie à Delémont le 14 juin a élu président M. **André Jobin**, journaliste à Delémont, diplômé de l'Ecole de journalisme aux Facultés catholiques de Lille.

Le Conseil d'Etat de Fribourg a nommé M. **Denis Schouwey**, à Villars-sur-Glâne, greffier du Tribunal, préposé à l'Office des faillites et aux registres matrimoniaux de l'arrondissement de la Sarine.

La Société suisse des négociants en vin a appelé à sa vice-présidence M. **Denis Orsat**, de Martigny.

M. D^r **Joseph Ritz**, journaliste, a été nommé professeur au Collège de Brigue, et M. **Fernand Premand**, professeur au Collège de Sion.

M. **Frank v. Dittrich**, de Leysin, licencié ès sciences, est parti durant l'été pour l'Iran où il enseignera la zoologie et l'anatomie à la nouvelle Université de Tabriz, dans l'Azerbeïdjan.

M. **Jean-Marie Closuit**, de Martigny-Ville, a été élu président central de la Société des Etudiants Suisses. Cette désignation, qui fait le plus grand honneur à notre Ancien, a eu lieu à la Fête centrale de Fribourg, en août dernier.

M. **Maurice Cretton**, de Vernayaz, fonctionnaire du Département cantonal des finances, a été chargé de la perception des impôts dans le district de Monthey.

A Haute-Nendaz, le bureau postal a reçu son nouveau titulaire en la personne de M. **Georges Praz**, lequel succède à sa mère atteinte par la limite d'âge.

Nous adressons nos chaleureux compliments à tous ces Anciens pour la confiance qui leur fut témoignée et qu'ils ont méritée par leur travail et toutes leurs qualités d'esprit et de cœur.

MARIAGES

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

le 12 juin, M. **Georges Gross**, du Trétien, et Mlle Carola Bonnuchi, de Montcreto (Italie) ;

le 14 juin, M. **Georges Tamarcaz**, de Fully, et Mlle Odile Marsango, de nationalité française ;

le 21 juin, M. **Bernard Launaz**, de Vionnaz, et Mlle Jeannette Pedroletti, de Bramois ;

le même jour, M. **Raphaël Michaud**, de Bovernier, et Mlle Bernadette Rausis, d'Orsières ;

le même jour, M. **Claude Roduit**, de Fully, et Mlle Eliane Chapelon, de Valence (Drôme) ;

le 5 juillet, M. **Mario Antonioli**, d'Aigle, et Mlle Angèle Piatera, de Lausanne ;

le même jour, M. **François Brunelli**, professeur au Collège de Sion, et Mlle Ariette Bossert, de Lausanne ;

le 12 juillet, M. **Claude Dubuis**, d'Aigle, et Mlle Madeleine Roland, de Bex ;

le 14 juillet, M. **Bernard Rast**, de Bex, et Mlle Eliane Manni ;

le 19 juillet, M. **Serge de Quay**, de Sion, et Mlle Anne-Marie de Cocatrix, de la même ville ;

le 26 juillet, M. **Max-Bernard Bielmann**, de Lausanne, et Mlle Maryelle Chollet, de Bex ;

le même jour, M. **Henri Métrailler**, de Chalais, et Mlle Silvia Keller, de Zurich ;

le même jour, M. **Paul Morisod**, de Vernayaz, et Mlle Madeleine Giroud, de Charrat ;

le même jour, M. **Bernard Stalder**, de Salins, et Mlle Madeleine Zimmermann, de Sion ;

le 16 août, M. **Michel Gattoni**, de Saint-Maurice, et Mlle Rita Bornet, de Nendaz ;

le même jour, M. **Luc Humair**, de Tramelan, et Mlle Anne-Françoise Michel, de Genève ;

le 20 août, M. **Denis Roy**, des Breuleux, et Mlle Agnès Gay-Balmaz, de Vernayaz ;

le 28 août, M. **César Coquoz**, de La Balmaz-Evionnaz, et Mlle Andrée Simonetta, de Martigny ;

le 30 août, M. **Jean Delmonté**, de Monthey, et Mlle Colette Favre, de Genève ;

le 6 septembre, M. **Paul Ducrey**, de Martigny-Ville, et Mlle Marie-Louise Simonetta, de Martigny-Bourg ;

le même jour, M. **Théobald Ecœur**, de Troistorrents, et Mlle Yvette Perrin, de Champéry ;

le même jour, M. **Jean-Paul Pignat**, de Vouvry, et Mlle Josiane Brouze ;

le 13 septembre, M. **Bernard Jaquet**, de Lavey, et Mlle Marie-Claire Lugon, du même village ;

le même jour, M. **Freddy Klopfenstein**, de Bex, et Mlle Pierrette Martinoglio, de Delémont ;

le 20 septembre, M. **Stany Wuilloud**, de Sion, et Mlle Eliane Rielle, de la même ville ;

le 27 septembre, M. **Michel-Bernard Chablais**, de Saint-Maurice, et Mlle Juliette Luy, de Lausanne ;

le même jour, M. **Roland Cromptier**, de Vernayaz, et Mlle Carmen Décaillet, du même village ;

le même jour, M. **Marc Donnet**, de Monthey, et Mlle Marie-Paule Carruzzo, de Saint-Pierre-de-Clages ;

le 28 septembre, M. **Jean-Claude Morend**, de Saint-Maurice, et Mlle Simone Borgeat, de Lausanne ;

le 4 octobre, M. **André Brönimann**, de Lausanne, et Mlle Nelly Tchakedjian, de Saint-Cloud ;

le même jour, M. **Gérard Elgass**, d'Estavayer, et Mlle Ruth Löhner, d'Arbon ;

le 11 octobre, M. **Roger Arlettaz**, de Vérossaz, et Mlle Colette Gay, d'Evionnaz ;

le même jour, M. **Philippe Gressot**, de Porrentruy, et Mlle Marie-Françoise Rippstein, de Delémont ;

le 25 octobre, M. **Hermann Fabricius**, de Garmisch (Bavière), et Mlle Christa Polierer, de Partenkirchen (Allemagne).

Nous adressons mille vœux de bonheur à tous ces jeunes époux. Que Dieu soit chaque jour le grand réalisateur des souhaits que parents et amis ont offerts à ces heureux conjoints, qu'il bénisse largement un avenir qui lui fut confié comme au maître suprême de nos destinées.

RAYONNEMENT DE LA MUSIQUE

A qui suit les chroniques musicales, le nom de M. **Alphonse Roy** est familier. Souvent, en effet, les œuvres de ce compositeur sont inscrites aux programmes des grands concerts

symphoniques. C'est ainsi que sa « Ballade pour orchestre » vient d'être interprétée par le grand et réputé orchestre symphonique de Berlin. Cette même œuvre a été récemment enregistrée par l'orchestre de Sarajevo et diffusée par les huit émetteurs de TSF de la Yougoslavie. Son « Trio pour flûte, alto et violoncelle » a été retransmis par la radio bavaroise, tandis que la Société de musique de chambre de Madrid jouait en concert public son « Quatuor à cordes ».

Enfin, on doit à ce compositeur le morceau de flûte imposé au dernier Concours international d'exécution musicale de Genève.

Bravo à ce distingué compositeur dont le talent est si fécond et si noble l'inspiration !

M. **André Guex-Joris**, de Vevey, s'est spécialisé dans l'histoire de la musique. C'est d'ailleurs à la suite d'un apprentissage qu'il fit à Radio-Lausanne qu'il prit goût à entreprendre une collection de disques. Toutes les périodes de la musique sont représentées dans sa discothèque et chaque œuvre est accompagnée de notes explicatives, de renseignements divers sur l'origine de la pièce, sur ses interprètes, sur les différentes gravures qui en sont faites. Ce dossier, importante somme de travail et de recherches de toutes sortes, a contraint parfois notre Ancien à quêter ses informations auprès des auteurs ou interprètes eux-mêmes. Voilà pourquoi on y peut rencontrer des lettres signées Carl Schuricht, Dinu Lipatti, bien d'autres encore.

En une lettre fort délicate pour ses anciens maîtres du Collège de Saint-Maurice, M. Guex-Joris évoque notamment les « mémorables répétitions de chant avec le chanoine Broquet », à vous musicales qui ont peut-être créé en cette âme d'adolescent le premier appel à une vocation qui connaît maintenant un si bel épanouissement.

Très généreusement, notre Ancien nous offre même, pourvu que nous le lui demandions, un article de musicologie pour notre revue. Comme c'est gentil de nous mettre ainsi en contact au moins indirect avec sa collection de quelque huit cents disques, reflet merveilleux de cet immense royaume des sons où il fait si bon entrer, la plupart du temps tout au moins...

Heureux collectionneur, savant musicologue, à vous dont on vient de dire que « élève du Collège de Saint-Maurice, il découvre sa passion au sein de cette école, en interprétant les chants grégoriens qui lui révèlent la beauté de la musique », à vous cher Ancien, nos vives félicitations et nos encouragements dans la poursuite de « l'œuvre gigantesque » que vous avez entreprise. Et à bientôt pour notre revue la joie de publier un article de vous !

DANS LE BARREAU

Ayant réussi les examens y relatifs, M. **Maurice Revaz**, notaire à Vernayaz, a reçu du Gouvernement valaisan son diplôme d'avocat et M. **Adolphe Anthamatten**, de Saas-Grund, celui de notaire.

A Genève, M. **Jean Bernasconi**, du Grand-Lancy, a passé avec succès son examen d'Etat de notaire.

Nous félicitons cordialement ces juristes et nous leur souhaitons une heureuse carrière.

UNE INITIATIVE PEDAGOGIQUE

Au cours des mois d'été, M. **Joseph Gabioud**, de Fully, a ouvert à Genève un institut d'enseignement classique qu'il a nommé « Ecole Toepffer ». Notre Ancien s'est préparé à cette carrière pédagogique par de brillantes études, ici déjà, et à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Nous lui souhaitons plein succès dans son initiative, heureux d'avoir désormais en lui un excellent confrère... de plus.

EXAMENS

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en droit : MM. **Joseph Boinay**, de Fribourg, **Jean-Marie Closuit**, de Martigny, **Jean-Marie Ory**, de Delémont, et **Armand Perret**, de Fully.

1^{er} propé de médecine : MM. **Jean-Paul Frochaux**, de Sierre, **Michel Vouilloz**, de Martigny-Bourg, et **René-Marcel Wasem**, de Tavannes.

UNIVERSITE DE GENEVE

Licence en droit : MM. **Charles-Albert Morand**, de Sierre, **Jean-Joseph Raboud**, de Monthey, et **Guy Reber**, de Courtemaîche.

1/4, licence en droit : MM. **Jérôme Lugon**, de Martigny, et **Gérard Montavon**, de Delémont.

Licence ès sciences sociales : M. **Pierre Reichenbach**, de Sion.

Diplôme de H.E.C. : M. **Antoine von Deschwanden**, d'Adelboden.

1^{er} propé de médecine : M. **Joseph Rossier**, de Sion.

1^{er} propé de pharmacie : M. **Serge Pitteloud**, de Sion.

1/2 licence en géologie : M. **Henri Torrent**, de Monthey.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Licence de, H.E.C. : M. **Raymond Marchetti**, de Monthey.

2e propé de médecine : M. **Pierre Mariéthod**, de Sion.

COLLEGE DE SION

Maturité classique : M. **Roger Germanier**, de Vétroz.

Maturité scientifique : M. **Mathieu de Werra**, de Sion.

Maturité commerciale : M. **Raphaël Brunner**, de Sierre.

Diplôme commercial : M. **Jean-Philippe Lugon**, de Sion.

COLLEGE « SAINTE-MARIE » DE MARTIGNY

Diplôme commercial : M. **Jean-René Cergneux**, de Salvan.

COLLEGE DE GENEVE

Maturité classique : MM. **Louis Duvillard** et **Serge Kaplun**, de Genève.

ECOLE FEDERALE DE MACOLIN

Diplôme fédéral de maître de gymnastique et de sport : M. **Jean Claret**, à Monthey.

ECOLE DES METIERS DE LAUSANNE

Maîtrise fédérale en menuiserie : M. **Michel Porcellana**, de Martigny, qui obtient en outre le prix « Adhesa » pour les meilleurs résultats d'examens.

A tous ces lauréats, nos sincères félicitations !

REUNIONS D'ANCIENS

Nous avons entendu dire à maintes reprises que des réunions d'Anciens avaient eu lieu au cours des mois précédents. Une fois ou l'autre, on nous a envoyé des photographies, une fois ou l'autre aussi quelques lignes de chronique ; la plupart du temps, nul n'a songé aux *Échos*... D'ailleurs, ces sortes d'assemblées se déroulent au rythme d'un protocole *ne varietur*, au moins pour la partie dite officielle, celle de la messe en commun, de l'accueil des Supérieurs, des amis retrouvés, d'un succulent repas, d'une dispersion, le soir venu, toute retentissante de la promesse d'une prochaine rencontre... Tout ce qui peut se passer de plus particulier reste dans les secrets de la classe ! Aussi notre revue ne saurait-elle forcer les consignes de la discrétion... Toujours accueillante, elle ne pourra cependant à l'avenir faire écho à ces sortes de réunions que si l'on en exprime le désir en lui adressant des comptes rendus rédigés d'une plume particulièrement alerte et agréable à tous.

Au début de juillet se sont réunis les diplômés de l'Ecole de Commerce de 1953 et, le 19 octobre, ceux de 1943. Le mois de septembre a rassemblé les maturistes de 1928 et octobre ceux de 1938.

SUCCES SPORTIFS

A chaque instant nous apercevons des noms d'Anciens dans les comptes rendus sportifs. S'il fallait les relever tous, nous pourrions avoir une rubrique des plus copieuses... Aussi, comme nous l'avons fait maintes fois, nous n'inscrivons à ce petit palmarès que les exploits qui sortent de l'ordinaire tant par la performance accomplie que par la rareté de l'exploit réussi...

C'est ainsi que le dimanche 6 juillet a été particulièrement fécond en succès remarquables. Au championnat suisse d'acrobatie aérienne qui s'est tenu à Granges (Soleure), nous trouvons les noms de deux pilotes qui appartiennent à l'Aéro-Club de Sion : MM. **Paul Taramarcz**, de Fully, et **Urbain Germanier**, de Balavaud-Vétroz, celui-ci s'étant classé troisième. D'ailleurs, on a souligné que c'était la première fois que ce club avait pris part à pareille compétition.

Le même jour, à Monthey, avaient lieu les championnats valaisans de natation. Au palmarès de cette fête, nous lisons que M. **Joël Bianchi**, de Monthey, se classe au deuxième rang dans la catégorie nageurs des seniors, et que M. D' **Jean Lonfat**, de Martigny, dans la catégorie des vétérans, se distingue pour le « plongeon du tremplin ».

Bravo à ces vaillants sportifs !

Plusieurs personnes parmi nos confrères et nos Anciens nous ont aimablement aidé à écrire cette Chronique des Anciens. En effet, ils nous ont communiqué maints renseignements. Nous les en remercions bien vivement, en souhaitant que leur exemple soit contagieux... Omissions, oublis, lacunes, tels qu'il s'en glisse inévitablement dans ces sortes de chroniques, sont toujours fort regrettables. Aussi prions-nous une fois de plus les amis de notre revue de se faire les dévoués collaborateurs de notre information. Nous leur en exprimons d'avance notre sincère reconnaissance.

G. R.